

Lettre de la Chaire Santé

n°9

Certains médecins préfèrent-ils travailler peu ?

La *distribution* des revenus des médecins libéraux est assez particulière. Une importante minorité de médecins généralistes – de 5 à 7% - ont des revenus faibles qui ne dépassent pas une fois et demie le SMIC net, soit pour 2004 un peu moins de 1500€. On ne retrouve pas de caractéristiques similaires chez des salariés de même niveau de formation : par exemple moins de 3% des cadres supérieurs sont concernés par des revenus aussi faibles.

En France, les médecins généralistes libéraux sont payés à l'acte. En conséquence, leurs revenus sont directement liés au nombre de leurs consultations. Sous réserve de patients assez nombreux, il leur suffit de travailler plus pour gagner plus. L'exercice libéral d'une profession offre un autre avantage, celui de pouvoir choisir sa durée du travail. Les médecins qui au contraire veulent beaucoup de loisir peuvent réduire leur activité, quitte à gagner moins.

L'existence d'une forte minorité de médecins généralistes à bas revenus reflète-t-elle une dégradation des avantages offerts par la profession ? En d'autres termes, ces médecins sont-ils contraints, faute de patients, de travailler peu et donc de gagner peu ? Ou au contraire, ces médecins choisissent-ils d'avoir plus de loisir ?

A partir d'un échantillon représentatif de médecins généralistes observés sur la période 1993-2004, Anne Laure Samson montre que les médecins à faibles revenus ont des caractéristiques particulières. Contrairement à l'intuition il ne s'agit pas de médecins débutants qui connaîtraient des difficultés d'installation et de constitution de clientèle. Ils exercent surtout dans les départements du sud

de la France, où la densité médicale est forte et la qualité de vie réputée meilleure.

Percevoir de faibles revenus est-il une situation *subie*, faute de clientèle, ou *choisie* pour avoir plus de loisir ? Anne Laure Samson procède à une analyse économétrique qui permet de quantifier la réaction des médecins à une variation soudaine de la demande, provoquée par une épidémie de grippe par exemple. Les médecins à faibles revenus présentent des réactions particulières : quand la demande s'accroît dans leur zone d'exercice, ils n'augmentent pas leur activité alors que cela leur permettrait d'augmenter leurs revenus. En revanche, leur activité diminue lorsque la demande diminue. *A contrario*, les autres médecins généralistes, dont les revenus ont des niveaux standards, ont une activité qui suit les variations de la demande qui leur est adressée. En particulier, leur activité augmente lorsque la demande augmente, contrairement aux médecins à faibles revenus.

Ces résultats suggèrent que les médecins à faibles revenus choisissent de travailler peu. Leur faible activité ne reflète pas une dégradation du statut de médecin généraliste mais au contraire un des avantages de l'exercice d'une profession libérale : la latitude de définir son temps de travail. Cette hypothèse un peu iconoclaste mérite d'être confirmée. Si elle l'était, s'il existait véritablement une minorité de médecins avec un revenu cible et une préférence pour le loisir, il faudrait que les autorités de régulation repensent les politiques de revalorisation du tarif de la consultation (susceptible de baisser l'activité de ces médecins), révisent la planification à long terme, *via le numerus clausus*, de l'offre de soins. En tout état de cause, ces résultats sont à verser au dossier déjà lourd des inconvénients du paiement à l'acte.

Référence : Low-income self-employed GPs: a preference for leisure?, *Cahiers de la Chaire Santé* n° 9 par Anne Laure Samson

Health Economics, vol. 20, n°9, pp. 1110-1125

Lire l'article : [Low-income self-employed GPs: a preference for leisure?](#)

Rédaction : Brigitte Dormont et Victoria Verdy

Contact : victoria.verdy@dauphine.fr ou 01-44-05-46-02

Consulter le site de la chaire : www.chairesante.dauphine.fr